

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie
= Swiss journal of sociology

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Soziologie

Band: 5 (1979)

Heft: 2

Artikel: L'analyste meurtrier

Autor: Gottraux, Martial

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-814082>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Unnützlichkeit", Angstgefühle und ist als weiterer Faktor in der Diskussion um die Sterbehilfe zu betrachten.

Abschliessend soll noch darauf hingewiesen werden, dass die alleinige Betrachtung von kulturellen Vorstellungen über verschiedene Todesformen, wie des im Artikel von Barbara Michel geschieht, auch den Blick auf andere Todesformen verschliesst, die direkt aus der sozialen Struktur abgeleitet werden können. Dies betrifft den durch strukturelle Gewalt herbeigeführten Hunger- oder Krankheitstod vor allem in den Ländern der "Dritten und Vierten Welt".⁴ Hier handelt es sich nicht um eine offene Entscheidung von Experten über Leben und Tod grosser Bevölkerungsschichten tiefrangiger Länder; jedoch entscheidet letztlich auch hier eine Elite, die ökonomische und politische Elite der hochindustrialisierten Länder, über Entwicklung gesellschaftlicher Strukturen und Systeme, welche diese Todesformen hervorbringen.

⁴ In der extremsten Form findet aufgrund der Ausgeschlossenheit von den meisten zentralen gesellschaftlichen Lebensbereichen gar nie eine sozial-kulturelle Geburt (Menne, 1978) statt.

BIBLIOGRAPHIE

- Becker E. (1973), "The Denial of Death" (New York).
 Döbert R., Nunner-Winkler G. (1975), "Adoleszenzkrise und Identitätsbildung" (Frankfurt a.M.).
 Lifton R.J., Olson E. (1974), "Living and Dying" (New York).
 Menne F.W. (1978), Todeskontrolle/das 'moderne' Ende sozialer Lebensgeschichten, *Vorgänge* 26 (Dezember 1978).
 Müller R., Tecklenburg U. (1978), die Medikalisierung des Alkoholismus, *Drogalkohol* 2 (1978) (Lausanne).

2. L'analyseur meurtre

Martial Gottraux

Ecole d'études sociales et pédagogiques, Lausanne

L'importante littérature consacrée à la mort reste surtout centrée sur le moment de cette dernière, son cérémonial, les représentations qui l'entourent.

Barbara Michel déplace le problème et nous mène plus loin : jusqu'à comprendre que, derrière les représentations de la mort, se dissimulent les jugements que nous portons sur la société, le milieu, en tant que producteur de la mort, ou, si l'on préfère, meurtrier.

A toute mort est associée, par le mourant, ceux qui le regardent ou le savent mourir, une théorie de l'occurrence de la mort. Une idéologie qui porte sur les facteurs ayant entraîné la mort, une explication de ce qui la provoque. Et qui va, de plus, émettre un jugement : la mort illégitime renvoie au refus des facteurs qui la provoquent. Dans la mesure où ces derniers sont aussi des facteurs sociaux, la représentation de la mort coïncide dès lors avec un jugement social, politique : décider de l'illégitimité de la mort trahit ainsi l'idéologie sociale de l'acteur, ce qui

renvoie, bien sûr, à la position de laquelle il émet son jugement, aux moyens par lesquels il y a été socialisé. Ainsi, la mort “naturelle”, l’anti-meurtre, peut-elle par exemple traduire la méconnaissance de l’étiologie de la mort ou un jugement de normalité lorsque ces facteurs sont connus de l’acteur.

Un choix de société apparaît ainsi, comme le suggère Barbara Michel, comme le choix de la mort légitime.

Une telle problématique oblige, comme nous l’avons vu, à partir des représentations des acteurs. Mais représentations de quoi? De la mort ou du meurtre? Et du meurtre défini par qui? C’est-à-dire à partir de quelles représentations? Barbara Michel, choisissant d’établir une typologie des représentations du meurtre, tombe cependant à mon avis dans le piège objectiviste qu’elle voulait éviter. Elle aboutit en effet à proposer une typologie des représentations des morts définies par elle comme meurtres : ces derniers sont le fait que quelqu’un soit tué par quelqu’un d’autre. Ce qui l’amène à construire des types sur un sous-ensemble de représentations de la mort défini par un critère qui, à l’évidence, n’est justement pas réel, socialement. Ainsi, par définition, le meurtre “légitime” n’est pas perçu comme meurtre. Pourquoi dès lors le faire entrer dans cette typologie? Pourquoi ne pas y inclure d’autres représentations qui portent sur des morts non définies comme meurtres par Barbara Michel dans sa typologie initiale mais qui, pour certains acteurs, n’en sont pas moins des meurtres?

Ainsi, par exemple, des accidents de travail, accidents de la route, morts “naturelles” mais découlant de facteurs (alimentation par exemple) problématisés par certains acteurs sociaux?

Il eût été à mon sens plus judicieux de ne pas se borner d’emblée au meurtre, mais de tenter de constituer une typologie des représentations de la mort. Le meurtre serait ainsi apparu comme sous-ensemble de ces représentations, se confondant probablement avec les morts déclarées illégitimes. Encore que les nuances entre meurtre, négligence, carences de soins, pour désigner cette illégitimité, soient aussi significatives socialement.

N’oublions pas ici que cette illégitimité est conférée à la mort par un acteur précis et qu’une même mort peut se voir attribuer plusieurs sens. L’euthanasie peut être un meurtre “passionnel” pour certains et j’imagine que les tueurs du massacre de la St-Valentin faisaient leur métier et que leur représentation pouvait s’apparenter à celle du “meurtre-neutre” que Barbara Michel semble réserver au corps médical.

Une “même mort” disons-nous. Justement pas : si à la catégorisation des morts établie par le sociologue s’oppose à celle des représentations des acteurs, c’est, à l’évidence, la seconde qui est réelle. Et que sociologues et acteurs sociaux se retrouvent d’accord ou, au moins, majoritaires pour dire que la guerre c’est “autre chose” que l’euthanasie ne fait que traduire un certain consensus des représentations.

On peut donc également regretter que Barbara Michel n’ait pas tenté de mieux préciser *qui* adopte telle ou telle représentation de sa typologie. Qui et à propos de *quoi*. Mais un objet, un représenté désigné par l’acteur lui-même.

La typologie présentée en fin d'article apparaît à cet égard comme réductrice : il me semble douteux que la distinction dichotomique présentée permette véritablement d'isoler deux types d'acteurs. Les Brigades rouges par exemple, qui sont "pour des actes terroristes des groupes minoritaires", sont-elles "contre la peine de mort" et "pour une euthanasie personnelle"? Il semble bien difficile de trouver un groupe social pouvant endosser l'un ou l'autre de ces deux types. En outre, comme nous l'avons vu, la représentation de la mort et de la mort comme meurtre renvoie à l'idéologie politique et sociale, à la problématisation des facteurs *mortifères*, leur constitution en variables stratégiques, objets d'une politique sociale. Une typologie des acteurs pourrait dès lors partir non seulement de l'appropriation individuelle ou collective du meurtre, mais, surtout, des représentations des causes de la mort et de leur constitution ou non en variables sur lesquelles il est légitime d'agir.

Le texte de Barbara Michel permet de se poser d'autres questions. Ainsi, celle de la relation entre le développement de connaissances sur la maladie et la mort et la constitution de cette dernière comme meurtre. Nous l'avons vu, la mort "naturelle" est aussi théorie de ses causes. La mort acceptée est celle qui "arrive" et non pas celle dont on peut tenir quelqu'un ou quelque chose pour responsable.

Quelle est la signification dans ce contexte des progrès de l'épidémiologie, des balbutiements de la sociologie médicale, de leur possible diffusion sociale? Chaque mort expliquée c'est, potentiellement, une mort dont on peut faire un meurtre. Est-il étonnant, dans notre société, que l'on tienne tellement à ce que la médecine reste au chevet du malade? L'inégale diffusion de théories explicatives de la mort peut-elle, à cet égard, permettre de comprendre la passivité avec laquelle nous vivons comme morts légitimes ce que nous pourrions souvent aussi bien appeler meurtres? Et puisque nous sommes sociologues : quel rôle politique jouons-nous en dévoilant, simplement, que la mort n'arrive souvent pas par hasard, qu'elle résulte de faits, d'événements, de conditions de vie et de travail qui sont autant d'enjeux de politique sociale? Pour rechercher le meurtrier ne faut-il pas que, préalablement, le meurtre soit établi?

Une autre direction : la gestion des corps, de la maladie, de la mort s'autonomise progressivement dans le cadre de la division du travail. Mourir de "mort naturelle" c'est, finalement, ne pas être victime d'erreur de la part des spécialistes du "maintien en vie". Mais qui en est juge? Un autre phénomène apparaît ici : la possibilité plus grande de *nommer* le meurtrier, le médecin, de par la responsabilité même qui lui est attribuée dans la division du travail. Le renforcement concomitant du pouvoir médical, à lire comme stratégie de défense contre l'accusation de meurtre. Querelle dont l'effet principal est, peut-être, d'occulter le vrai problème : attribuer le "meurtre" au médecin, c'est décider que le meurtrier ne peut être ailleurs. Curieuse situation où, du fait même du pouvoir qui lui est attribué, le médecin devient le meurtrier et laisse ainsi les vrais criminels en paix.

L'article de Barbara Michel fait réfléchir. Il oblige la sociologie de la mort à quitter elle aussi le chevet du malade, à redescendre là où la mort — ou le meurtre — se joue : dans les choix de vie et de société défendus par les groupes sociaux.